

JiBe_2_6_eleve



■ Exercice 2

1. Ce document est :

- ☐ Une publicité pour une agence.
- ☐ Le récit d'une expérience personnelle.
- ☐ Un document informatif.

2. L'échange des logements se pratique :

- ☐ seulement à l'intérieur de la France.
- ☐ seulement entre la France et l'étranger.
- ☐ les deux.

3. À quel moment de l'année ?

4. Cette formule a plus de succès en France que dans les pays anglo-saxons.

- ☐ Vrai ☐ Faux ☐ On ne sait pas

5. Pour pouvoir faire cet échange, il faut :

- ☐ Signer un contrat.
- ☐ Verser une somme d'argent comme garantie.
- ☐ Trouver des dates communes.
- ☐ Déclarer cet échange à la mairie.

Première écoute

Les vacances d'été s'approchent et il est grand temps de se préoccuper d'une réservation ou d'une location. C'est peut être l'occasion de se lancer dans une toute autre aventure : celle de l'échange de votre logement avec une famille qui vit à l'autre bout de la France, ou mieux encore à l'étranger. C'est une formule très prisée des anglo-saxons, qui peine plutôt à s'imposer en France, mais qui peut avoir son charme et qui surtout a un sérieux avantage : celui de faire baisser notablement le budget vacances. Le système est simple : vous prêtez votre appartement ou votre maison et durant cette même période vous allez habiter chez ceux qui viennent chez vous. Il n'y a en principe aucune transaction financière, et bien souvent aucun contrat hormis quelques échanges de lettres.

France-Info, Le droit des loisirs, 13 mars 2004